Image not found or type unknown

transcription d actes d etat civil

Par **norlane**, le **17/07/2011** à **00:49**

salutations,
je voudrais savoir si je peux transcrire mon mariage contraccte à oran en 1985 sur les services detat civil de nantes, et savoir par la meme occasion si je peux retranscrire la naissance de mes deux filles dont l une est deja majeur. je precise que je suis française mariee à un algerien
. cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés